

N° 184 Du 26 prairial an 13

Laissez passer librement Claude Labrunie qui a servi tant en sa République que dans l'armée militaire
natif d'Orléans département d'Orléans domicilié à Orléans municipalité d'Orléans
d'âge de 17 ans, taille d'un m. 62 m. cheveux bruns sourcils bruns yeux bruns
front convexe nez bien fait bouche moyenne menton fourchu visage

inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.° 100 ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de M. le Maire de Orléans en date du 20 prairial an 13 et sur l'attestation du citoyen Antoine Chablat demeurant à Orléans et du citoyen M. Baptiste Labrunie demeurant à Orléans lesquels ont signé avec nous. Claude Labrunie

La Brunie

Baptiste Labrunie

N° 185 Du 2 messidor an 13

Laissez passer librement Nigab Myliot
natif d'Orléans département d'Orléans domicilié à Orléans municipalité d'Orléans
d'âge de 32 ans, taille d'un m. 68 m. cheveux bruns sourcils bruns yeux bruns
front carré nez droit bouche moyenne menton rond visage

inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.° 100 ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de M. le Maire de Orléans en date du 30 prairial an 13 et sur l'attestation du citoyen Antoine Chablat demeurant à Orléans et du citoyen M. Baptiste Labrunie demeurant à Orléans lesquels ont signé avec nous. Nigab Myliot

Myliot

Chablat

Labrunie

N° 186 Du 2 prairial an 13

Laissez passer librement Jean Jacques Sarrat Courvillat de l'ang non désigné
natif d'Orléans département d'Orléans domicilié à Orléans municipalité d'Orléans
d'âge de 23 ans, taille d'un m. 67 m. cheveux bruns sourcils bruns yeux gris
front convexe nez droit bouche grande menton rond visage

inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.° 100 ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de M. le Maire de Orléans en date du 30 prairial an 13 et sur l'attestation du citoyen Antoine Chablat demeurant à Orléans et du citoyen M. Baptiste Labrunie demeurant à Orléans lesquels ont signé avec nous. Jean Jacques Sarrat

Sarrat

Chablat

Labrunie